

Séance du 30 Juin 2023

Le 30 Juin 2023, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Hauteville sur Fier, sous la présidence de Monsieur Roland LOMBARD, Maire ;

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 Juin 2023

Etaient présents : R. LOMBARD, B. CARLIOZ, C. BRACHET, P. JARDET, D. BURDET, L. CARDOT, M.T. DIDELOT, J.M. FOLLIET, S. GRAMMATICO, F. LOVERINI, P. RIOTTON, K. SOTTAS

Absent : N. METZGER

Mme Chantal BRACHET a été élue secrétaire de séance.

M. LOVERINI Fabrice demande que soit pris en considération le fait qu'il n'ait pas pris part au vote sur la délibération n°2023/05/10/08 - Rétrocession de la rue Terpierre par l'ASL Villas Tino à la commune.

N°2023 - 01

Objet : **Validation de l'attribution du marché « Mur de soutènement Route d'Annecy »**

Rapport de M. le Maire suite à la Commission d'Appel d'Offres de ce jour qui a étudié le document d'analyse des offres selon les critères prévus au cahier des charges (40 % offre financière, 50 % offre technique et 10 % délai) :



L'ouverture des plis a été faite et 5 sociétés ont répondu :

	Proposition unitaire H.T.	Note Globale / 10
- ETS S.A.T.P.	: 54 035.30 €	7.7
- ETS FERRAND TP	: 66 144.20 €	7.3
- ETS RANNARD TP	: 49 109.30 €	8.0
- ETS MITHIEUX TP	: 39 745.83 €	9.0
- ETS DEGEORGES TP	: 71 076.00 €	6.8

Après analyse et suivant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, il est décidé de retenir la société MITHIEUX la mieux disante.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **VALIDE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché de prestation avec l'entreprise MITHIEUX

N° 2023 - 02

Objet : **Présentation du projet d'extension de l'école et validation du choix de l'architecte**

Rapport de M. le Maire suite à la délibération n° 2023/03/31/14 qui a entériné le choix du jury pour le projet de réaménagement / rénovation de l'école primaire.

Après présentation des trois projets et explication sur le choix du candidat, à savoir le cabinet TECTONIQUES et l'issue favorable de la négociation du taux de rémunération,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité des présents, par 10 voix POUR, 1 voix CONTRE (Marie-Thérèse DIDELOT) et 1 abstention (Pierre RIOTTON) :

- **CONFIE** au cabinet TECTONIQUES la mission pour la réalisation du projet,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget 2023.

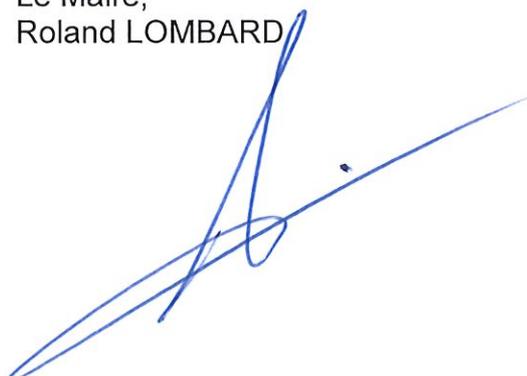
FEUILLET DE CLOTURE

- 2023 - 01 : Validation de l'attribution du marché « Mur de soutènement Route d'Annecy »
- 2023 - 02 : Présentation du projet d'extension de l'école et validation du choix de l'architecte

Fin de la séance du 30 Juin 2023 à 22 heures 50.

Fait et délibéré le 30 Juin 2023 et ont signé, M. le Maire et la secrétaire de séance.

Le Maire,
Roland LOMBARD



La secrétaire de séance,
Chantal BRACHET Adjointe au Maire

